



Concours photos de Générations Mouvement

Règlement

Le concours annuel de photos de Générations Mouvement a pour objectif de promouvoir une activité de loisirs au sein de nos clubs, en développant l'expression artistique de ses adhérents.

La Fédération nationale a choisi le thème 2023 « **Reflets** » (reflet sur métal, reflet sur une vitre, reflet dans un miroir, reflet d'un paysage sur l'eau et sans image du photographe), Elle laisse aux Fédérations départementales le soin de centraliser les œuvres des adhérents souhaitant participer au concours national. Les Fédérations organiseront ou non une première sélection parmi les œuvres qu'elles recueillent et qu'elles adresseront à la Fédération nationale. Les Fédérations sont invitées à relayer auprès des clubs et des adhérents l'existence de ce concours, les adhérents pouvant participer à titre individuel.

Ouverture du concours

Le concours est ouvert exclusivement aux adhérents du Mouvement, à jour de leur cotisation de l'année. Une seule œuvre par candidat est autorisée. Les administrateurs nationaux, les membres de tous les groupes de travail nationaux ne peuvent pas concourir, ainsi que leurs conjoints. Les trois lauréats déjà récompensés l'année précédente ne peuvent également pas concourir. Chaque participant déclare être l'auteur de la photographie transmise et s'engage à ne pas proposer des œuvres provenant de banques d'images.

Technique et support

La technique demandée est la photographie, en noir et blanc ou en couleurs. Le support doit être numérique, en haute définition, soit 3 millions de pixels (imprimable sur un support A3), et téléchargé ainsi qu'une copie de la carte d'adhérent sur le site <http://www.generations-mouvement.org> dans l'Espace ressources « concours photos participez » à l'aide du formulaire entre le mois de septembre de l'année en cours et le 31 Janvier de l'année suivante. Seules la date et l'heure de la réception de la photo feront foi.

Sélection

Toutes les photos reçues seront présentées sur une plateforme dédiée au vote en ligne et visibles de février à avril, par tous les Internauts. Ceux-ci pourront sélectionner, via le site national, leurs trois photos préférées. Les 3 photos arrivées en tête des votes, **en rapport avec le thème et au bon format**, seront tirées en format 40x30 sur un support rigide et présentées aux participants des Journées nationales de Générations Mouvement. **Les photos en basse définition ne seront pas retenues.**

Utilisation des œuvres

Aucun droit d'auteur ne sera versé par la Fédération nationale à l'occasion de la publication des clichés (*Tambour Battant*, site Internet).

Tout cliché montrant des personnes reconnaissables devra être accompagné d'une autorisation de droit à l'image signée par les personnes concernées. En l'absence de ce document, les photos envoyées ne seront pas retenues.

Récompenses

Miléade, partenaire de Générations Mouvement, récompensera les 3 premières photos désignées par le vote en ligne. Les lots, sous la forme de séjours dans un club de vacances, seront remis au président des Fédérations des gagnants lors des Journées nationales 2023 ou envoyés par voie postale en lettre recommandée, en cas d'absence de celui-ci.

Les gagnants s'engagent à accepter les prix sans possibilité d'échange ou de contre-valeur pécuniaire de quelque sorte que ce soit. Les tirages seront redonnés aux présidents des fédérations départementales présents aux Journées nationales ou sur demande des concurrents.

Promotion

La promotion des œuvres primées sera organisée de la façon suivante :

- Publication sur le site Internet de la Fédération nationale ;
- Communication dans la lettre aux responsables et dans le *Tambour Battant*.

Si les organisateurs souhaitent exploiter une photographie d'un participant, une autorisation sera demandée à celui-ci.

Protection des données

Conformément au Règlement européen sur la protection des données du 25 mai 2018, les participants au concours disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations les concernant communiquées à Générations Mouvement dans le cadre de la participation à ce concours en écrivant à Générations Mouvement- Fédérations nationale – 19 rue de Paris, CS50070, 93013 Bobigny cedex ou par email : concoursphotos2023@gmouv.org. Les données personnelles des participants ne seront en aucun cas cédées aux partenaires commerciaux de Générations Mouvement.

Respect et acceptation du règlement

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement, son non-respect entraînera le retrait du concurrent.

Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera étudiée par les organisateurs, souverains dans leur décision, dans l'esprit qui a prévalu à la conception du concours.

Le groupe *Culture* se réserve le droit de ne pas sélectionner une image hors sujet, au mauvais format ou qui porterait atteinte aux bonnes mœurs.

Fait le 23 juin 2022